

CONSEIL GENERAL DE TARTEGNIN

Procès-verbal de la séance du 10 décembre 2019

Ordre du jour

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 27 août 2019
3. Assermentations éventuelles
4. Préavis N° 7/2019 – Budget 2020
 - 4.1 Rapport de la commission de gestion
5. Préavis N° 8/2019 – Demande de crédit pour l'étude du projet de création d'une auberge communale - pinte dans le bâtiment communal de la Place du Collège
 - 5.1 Rapport de la commission de gestion
6. Nomination d'une commission de 3 membres pour la reconduction du Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN) pour la période 2020-2025
7. Nomination d'une commission de 5 membres relatif au projet de création d'une auberge communale-pinte dans le bâtiment communal de la Place du Collège
8. Election d'un/e délégué/e suppléant/e pour l'Association Enfance & Jeunesse
9. Election d'un/e délégué/e suppléant/e pour le Conseil intercommunal de Région de Nyon
10. Communications des délégués aux Conseils intercommunaux
11. Communications de la Municipalité
12. Divers et propositions individuelles

Le Président salue la présence de Mme Fabienne Morand, journaliste de La Côte

1. Appel

Présents : 32 Excusés : 11 Absents : 2

2. Adoption du dernier procès-verbal

Le procès-verbal de la séance du 27 août 2019 est approuvé, moins une abstention.

3. Assermentations

Mmes Audrey Jaccoud, Francine Emery et M. Rémi Sailland ont été assermentés.

Le Conseil compte au 10 décembre 2019 : 47 membres.

4. Préavis N° 7/2019 – Budget 2020

M. le Président passe la parole à la Municipalité, M. Michael Duc, pour la lecture du préavis, puis au rapporteur de la commission de gestion, M. Bertrand Pasche.

Le Président ouvre la discussion sur ce préavis.

M. S. Berthet demande pourquoi le projet de l'auberge n'est pas mis au budget 2020.

M. M. Duc : pour l'auberge, il s'agit d'un projet d'investissement non budgété, mis en préavis.

Mme Duperrex : pourquoi les fenêtres du 3^{ème} ne sont-elles pas aussi mises au budget 2020?

M. M. Duc : la réfection de ces fenêtres sera englobée dans le devis des fenêtres du 2^{ème} étage.

Mme Deruaz : demande combien il y a d'employés communaux.

Mme M. Dentan : 1 employé communal polyvalent. Son salaire est réparti sur 7 postes.

Mme D. Collomb : y a-t-il toujours un concierge ?

Mme M. Dentan : la conciergerie du bâtiment communal a été remise à une entreprise de nettoyage. Pour l'abri PC, c'est l'employé communal qui se charge du nettoyage.

Mme D. Collomb : point 140 - 352.01 : comment est-il réparti ?

Mme M. Dentan : voir remarque N° 5 du budget

Il n'y a pas d'autres interventions, le Président passe au vote:

Le préavis municipal N° 7/2019 est accepté, moins 4 abstentions.

5. Préavis N° 8/2019 – Demande de crédit pour l'étude du projet de création d'une auberge communale - pinte dans le bâtiment communal de la Place du Collège

M. le Président passe la parole à la Municipalité, M. Michael Duc, pour la lecture des conclusions du préavis, puis au rapporteur de la commission de gestion, M. Olivier Sauzet.

Le Président ouvre la discussion sur ce préavis.

Mme S. Dupperex aurait souhaité que la Municipalité les consulte avant de présenter le préavis.

Mme M. Dentan : une information aux locataires a eu lieu au printemps dernier et une commission va être nommée ce soir.

Mme D. Collomb demande si les crédits complémentaires sont aussi compris dans l'enveloppe ?

M. S. Jayet : oui

Mme Fl. Munier demande si la taille de la place de jeu devra être réduite pour la création d'un parking par exemple. Et que deviendra la salle des sociétés ?

Mme M. Dentan : A priori non. Il faudra voir le projet de l'architecte et trouver des solutions de parking.

En ce qui concerne la salle des sociétés : Si le projet de fusion devait passer, il n'y en aurait plus besoin. L'idée est de monter l'administration au 1^{er} étage où il y aura assez de locaux.

M. S. Berthet demande ce qu'il en est de la réglementation de la route concernant la terrasse?

M. D. Emery : il faut attendre le projet de l'architecte.

M. G. Sintès : un investissement doit donner des rendements ; une étude de rendement a-t-elle été faite dans ce sens ?

M. J.-D. Quiblier : à ce jour, il s'agit d'une demande de crédit pour l'étude du projet. Les autres questions pourront être prises en compte une fois cette étude faite.

Mme Déruaz : la population, à laquelle il va peut-être être demandé une aide financière, par le biais d'une hausse d'impôt, n'aura-t-elle pas son mot à dire ?

Mme M. Dentan : chaque citoyen a la possibilité d'être élu au conseil général et a donc le droit de vote.

Mme Fl. Munier informe que par expérience, les budgets de l'architecte choisis sont généralement dépassés.

M. M. Duc : une marge de 20% est prévue dans ce budget.

M. F. Dupperex: selon le projet, la future terrasse contiendrait entre 30 et 40 places, ce qui créera des nuisances.

Mme M. Dentan : toutes ces questions font partie du projet d'étude, qui va tenir compte des nuisances.

Il n'y a pas d'intervention, le Président passe au vote:

Le préavis municipal N° 8/2019 est accepté, moins 3 voix contre et 7 abstentions.

6. Nomination d'une commission de 3 membres pour la reconduction du Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN) pour la période 2020-2025

Délégués : Mme D. Collomb, M. R. Sailland, Mme I. Barraud

7. Nomination d'une commission de 5 membres relatif au projet de création d'une auberge communale-pinte dans le bâtiment communal de la Place du Collège

Il y a 15 candidatures. Mme M. Dentan propose de passer à 7 membres.

Un vote écrit est proposé ; chaque personne pourra voter pour 7 membres. 32 bulletins valables sont entrés, la majorité est établie à 17 (voir liste des membres intéressés annexée).

Membres élus : M. O. Sauzet (25), Mme I. Royer (23), M. P.-A. Blanchard (23), M. H. Barraud (21), M. R. Sailland (19), M. B. Pasche (19).

Mme S. et M. F. Dupperex ont reçu chacun 16 voix. Etant donné que seul 6 membres ont eu plus de 17 voix, il est proposé et accepté que l'un des deux soit élu membre et l'autre suppléant/e

Suppléante : Mme S. Dupperex

En attendant le dépouillement du vote, la Jeunesse de Tartegnin a fait une présentation de sa participation au Rallye des Jeunesses de l'Aubonne en 2021. La Jeunesse aura besoin de bénévoles pour cette action.

8. Election d'un/e délégué/e suppléant/e pour l'Association Enfance & Jeunesse

Déléguée : Mme M. Berthet

Pas de suppléant pour l'instant

9. Election d'un/e délégué/e suppléant/e pour le Conseil intercommunal de Région de Nyon

Déléguée : Mme D. Collomb
Pas de suppléant pour l'instant

10. Communications des délégués aux Conseils intercommunaux

ENJEU, Enfance et Jeunesse Mme M. Berthet: adoption du budget 2020.

Conseil Intercommunal Région Nyon Mme D. Collomb : Le CODIR a mis en place un groupe organisationnel : env. 20 délégués et municipaux se sont réunis le 14.11.2019 : Il en est ressorti qu'il fallait rétablir la confiance entre les communes et les institutions de Nyon Région et plus de collaboration intercommunale et qu'il y avait un manque de proximité, de solidarité et de cohésion entre les communes, y compris les petites. Elle déplore également le peu d'esprit d'innovation dans les projets proposés et le désintéressement des citoyens.

Les missions de Nyon Région : la mobilité, l'aménagement du territoire avec un plan directeur régional, les mesures environnementales, l'économie régionale, le tourisme, la culture, le sport.

Présentation de l'ordre du jour de la prochaine séance.

11. Communications de la municipalité

1. Marlyse Dentan :

Remercie, au nom de la Municipalité, les membres du conseil général d'avoir accepté les préavis N° 7 et 8. Elle remercie également Joëlle pour la tenue du Serpolet et son accueil toujours chaleureux.

Les tables d'hôtes ont toujours du succès. Il manque toutefois encore 5 cuisiniers pour 2020.

La prochaine sortie des Entr'Ainés aura lieu le 19 décembre 2019 au Casino de Rolle pour un repas/spectacle, suivi de la visite de Centre Sésame avec des activités intergénérationnelles.

La commission d'animation de Tartegnin organisera une fête le 20 décembre 2019 « Un pied dans l'hiver », dès 18h30.

La brûlée des sapins aura lieu le 4 janvier 2020 à la déchetterie.

2. M. S. Jayet : remerciements et retour sur le Mondial de la Fondue. Le caquelon va partir aux JOJ2020 de Lausanne.

Les travaux d'eau sous-pression en cours seront suspendus entre le 18 décembre 19 et le 13 janvier 20.

Actuellement l'eau potable de la commune de Tartegnin vient du réseau d'Essertines-sur-Rolle, suite à une rupture d'une ancienne canalisation.

3. M. D. Emery remercie les deux déléguées des commissions pour leur implication.

4. M. J. Serneels annonce qu'un chêne, offert par le canton, vient d'être planté au cimetière.

12. Divers et propositions individuelles

Le Président ouvre la discussion :

M. S. Berthet s'étonne de la surtaxe des Taxibus dans notre région.

Mme M. Dentan : le Taxibus est un service sur appel. Le surcoût de 3.- est dû au manque actuel de fréquentation de ce service dans notre région.

M. S. Berthet : la récolte de fond pour le Téléthon a rapporté Fr. 1120.-

M. S. Jayet : l'action « Débouchons pour Téléthon » aura lieu au printemps 2020.

M. S. Berthet demande à quoi sert le conseil général qui accepte des règlements, si en aval la Municipalité donne des préavis favorables à des constructions, par exemple avec une dérogation allant à l'encontre du règlement accepté par le conseil ?

Mme Dentan : aucune décision n'a été prise, le projet étant en cours.

M. S. Berthet : quel sera l'emplacement définitif du « caquelon » ?

M. S. Jayet : celui-ci est représentatif de l'appellation, de la commune, des vigneronns et du Mondial de la fondue. Plusieurs pistes sont envisagées. Ce qui est certain, c'est qu'il restera sur la commune de Tartegnin.

Il n'y a plus d'intervention, le Président clôt la séance, qui est levée à 21h10 et invite l'assemblée au souper de fin d'année.

Claude-Alain Piguët
Président



Béatrice Tellenbach,
Secrétaire

Liste des membres intéressés		Annexe
Jean-Luc Guillon		11
Bertrand Pasche		19
Sandrine Dupperet		16 Gupp
Frédéric Dupperet		16
Kevin Desorzi		10
Nary Chr. Fluri		6
Oliver Sautet		25
Rémi Seilled		19
Audrey Jaccoud		13
Valérie Blanchat		4
Hervé Barraud		21
St. Berthet		15
PA Blanchard		23
Véronique Evens		7
Isabelle Royer		23

sz bulletins rentrés